



**Top**  
ZÉRO PICTO  
**safe**

**CAPTAR VG**

100%  
VÉGÉTALE

**CAP**



## DÉBITUMINANT D'ORIGINE VÉGÉTALE



- ▶ **CAPTAR VG est un débituminant prêt à l'emploi à haute performance.**
- ▶ **Puissant : dissout les asphaltes, les brais et les mélanges bitumineux.**
- ▶ **Facilement biodégradable selon OCDE 301, sans COV.**
- ▶ **Produit respectueux de l'environnement.**
- ▶ **Développé pour répondre aux exigences en termes de sécurité d'emploi : point éclair supérieur à 190 °C, sans hydrocarbures pétroliers, ni solvants chlorés, sans terpènes, ni glycols.**
- ▶ **Polyvalent : excellent pouvoir dégraissant des cambouis sur les engins de T.P. et les équipements/outils souillés.**
- ▶ **Efficace même à température négative jusqu'à -20°C.**

DIR, TP, centrales d'enrobés, services de maintenance industrielle, maritime, pétrolière et parapétrolière.

### APPLICATION

En pulvérisation : appliquer un brouillard fin sur les surfaces à traiter à l'aide d'un pulvérisateur. Laisser agir plusieurs minutes pour éliminer les dépôts puis rincer à l'eau avec un nettoyeur à haute pression.

En trempage : laisser les pièces métalliques, et les outils de 15 à 60 minutes dans le bain. Rincer à l'eau sous pression.

### CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide jaune

Odeur : faible

Densité : 0,89 environ

Point éclair (EN ISO 2592) : 194 °C

### CONDITIONS D'EMPLOI

Peut endommager certains plastiques, caoutchoucs et/ou surfaces peintes. Vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter. En cas d'épandage accidentel sur des revêtements venant d'être réalisés, rincer immédiatement et, abondamment à l'eau. La fonction première de ce produit étant d'éliminer les bitumes. Ne pas appliquer sur l'enrobé avant et après sa pose. Ne pas mélanger avec du fioul, classé cancérigène. Ne pas utiliser en tant que détergent carrosserie.

*Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.*

**POUR UNE DÉMONSTRATION :**  
**CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP**  
**OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

**PROTECTION PRÉCONISÉE** : gants, lunettes, vêtement de protection.

D3176-0624

